

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP^t : Trois mois, 5 fr. ; Six mois, 9 fr. ; Un An, 16 fr.
HORS DU DÉP^t : — 6 fr. ; — 11 fr. ; — 20 fr.

CAHORS : A. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE.

ANNONCES (la ligne) 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n^o 34 et Place de la Bourse, n^o 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

DE CAHORS A LIBOS.

Tableau 1	Omnibus mixte.	Poste mixte.	Omnibus mixte.
Cahors. — Départ . .	6 h 35 ^m	1 h 4 ^m	5 h 50 ^m
Mercuès	6 49 ^m	1 19 ^m	6 6 ^m
Parnac	7 4	1 32	6 19
Luzech	7 9	1 40	6 28
Castelfranc	7 22	1 55	6 44
Puy-l'Évêque	7 34	2 7	6 58
Duravel	7 45	2 17	7 8
Soturac-Touzac	7 55	2 27	7 18
Fumel	8 6	2 39	7 32
Monsempron-Libos Ar.	8 12	2 45	7 40
PARIS. — Arrivée . . .	11 46 ^m	4 18 ^m	2 49

DE LIBOS A CAHORS.

Tableau 2	Poste mixte.	Omnibus mixte.	Omnibus mixte.
PARIS. — Départ . . .	2 h 30 ^m	9 h 50 ^m	7 h 30 ^m
Monsempron Libos — Dép	8 40	3 5	8 55
Fumel	8 48	3 15	9 3
Soturac-Touzac	9 1	3 28	9 16
Duravel	9 10	3 38	9 26
Puy-l'Évêque	9 19	3 48	9 36
Castelfranc	9 34	4 5	9 52
Luzech	9 47	4 19	10 6
Parnac	9 57	4 30	10 17
Mercuès	10 9	4 43	10 29
Cahors. — Arrivée . .	10 25	5 4	10 47

DE CAHORS A MONTAUBAN

Tableau 1	Omnibus mixte.	Omnibus mixte.	Omnibus mixte.
Cahors. — Départ . . .	4 h 40 ^m	10 h 35 ^m	5 h 20 ^m
Sept-Ponts	4 50	10 45	5 31
Cieurac	5 6	11 1	5 49
Labenque	5 15	11 10	5 57
Montpezat	5 28	11 23	6 10
Borredon	5 58	11 55	6 42
Caussade	6 9	12 8	6 56
Réalville	6 19	12 22	7 8
Albias	6 27	12 33	7 18
Fonneuve	6 36	12 45	7 28
Montauban. — Arriv.	6 48	1 2	7 45
TOULOUSE. — Arriv.	8 25	2 45	9 41

DE MONTAUBAN A CAHORS

Tableau 2	Omnibus mixte.	Omnibus mixte.	Omnibus mixte.
TOULOUSE. — Dép.	5 h »	» »	3 h 14 ^m
Montauban. — Départ.	7 25	10 h 35	4 50 ^m
Fonneuve	7 40	10 49	5 10
Albias	7 51	10 58	5 23
Réalville	8 3	11 7	5 38
Caussade	8 17	11 19	5 56
Borredon	8 35	11 36	6 20
Montpezat	9 15	12 10	7 11
Labenque	9 41	12 28	7 41
Cieurac	9 53	12 38	7 54
Sept-Ponts	10 9	12 51	8 12
Cahors. — Arrivée . . .	10 18	12 59	8 22

Cahors, le 18 Mars.

Revue des Journaux

Les journaux commentent le vote de l'ordre du jour sur les grèves de Decazeville.

La Paix. — Il semble que la majorité, en mettant un grand empressement à réparer ses torts, ait en sérieusement conscience du tort grave que des séances comme celles de samedi, si elles venaient à se renouveler, pourraient causer à la République. En ce cas, on ne peut que dire : A tout péché miséricorde ! mais à condition que la leçon profite.

La République française. — La majorité républicaine a effacé hier, autant qu'elle le pouvait faire, le mauvais effet de la fâcheuse journée de samedi. Tout est moins mal qui finit bien.

L'intransigeant montre encore moins d'enthousiasme pour le vote de la Chambre. L'ordre du jour voté hier, dit-il, serait peut-être significatif, s'il avait un sens : malheureusement il n'en a pas. Et l'intransigeant ajoute : Cette Chambre, étant incapable d'un acte quelconque, devrait au moins avoir la dignité de ne pas aborder des questions qu'elle se sait d'avance hors d'état de résoudre.

Le Journal des Débats ne partage pas cette opinion : L'essentiel, dit-il, était de jeter de la poudre aux yeux des mineurs, de trouver une formule assez pleine de promesses pour leur faire concevoir des espérances assez vides de sens pour n'imposer à la Chambre aucun engagement formel. On y a réussi.

Le Soleil. — L'ordre du jour voté hier par la Chambre ne signifie absolument rien ; il ne donne, en effet, qu'une sorte d'indication dans le sens d'une révision ultérieure de notre législation minière et il ne peut contenter qu'une Chambre désireuse de se mettre d'accord sans trop s'expliquer.

L'Autorité. — Le gouvernement n'a pu retrouver sa majorité qu'en capitulant devant les radicaux.

Informations

Le prochain emprunt.

D'après le *Temps*, le prochain emprunt porterait sur une somme de 1,466 millions, émise en rentes 3 0/0 perpétuel. Cette opération ne constituerait pas un véritable emprunt, en ce sens qu'elle a pour but de convertir ou de consolider certaines dettes existantes, dont les intérêts sont déjà inscrits à certains chapitres du budget.

On rembourserait ainsi les 466 millions d'obligations à court terme créées antérieurement ; et les 152 millions d'obligations à court terme que l'on aurait dû émettre cette année-ci seront émises en 3 0/0 perpétuel.

De plus on consoliderait la dette flottante à concurrence de 750 millions. Sur cette somme, 200 millions seraient donnés à la caisse des dépôts et consignations pour rembourser aux Caisses d'épargne une partie de leur créance sur l'Etat ; 250 millions seraient destinés au remboursement d'une égale somme de bons du Trésor et le reste soit 200 millions, sera employé pour diminuer le montant de divers Comptes courants.

Enfin, 98 millions seraient affectés au compte de liquidation du ministère de la guerre.

La dette flottante serait ainsi considérablement réduite. Pour empêcher qu'elle se reconstitue à l'aide des dépôts des Caisses d'épargne, le gouvernement aurait résolu de fixer à 100 millions seulement le montant des sommes provenant des Caisses d'épargne que le Trésor pourra recevoir en compte courant.

A DECAZEVILLE

Suivant une dépêche du *Cri du Peuple*, le bassin houiller de Decazeville se formerait plus qu'un immense foyer d'incendie. Mais une dépêche publiée par les *Débats* dit que l'état des mines est excellent et qu'il n'y a aucun danger.

Toujours la même situation à Decazeville. Un jeune homme appelé Escolié, qui travaillait primitivement aux mines de Combes, avait

quitté ce puits et s'était mis en grève avec ses camarades ; puis il s'était laissé embaucher où fait embaucher par l'ingénieur de Firmy, M. Colrat, il allait travailler aux chantiers de son nouveau patron lorsqu'il fut interpellé et maltraité par un groupe de grévistes qui lui reprochaient ce qu'ils appelaient sa trahison. Trois de ces grévistes — ceux qui se sont montrés les plus violents — ont été mis en état d'arrestation. Ce sont les nommés, Cassac, Borthomeuf et Bras.

Entre bonapartistes

M. de Cassagnac, dans l'*Autorité*, dément formellement le récit du baron Dufour.

Le *Voltaire* publie une nouvelle lettre du baron Dufour, maintenant l'exactitude des propos attribués à M. de Cassagnac.

Duel. — Le *Figaro* annonce qu'un duel a eu lieu dimanche entre le prince Amédée de Broglie et le vicomte Trédern. Le premier a été grièvement blessé au côté droit.

Berlin. — Le *Langtag* a discuté le budget des affaires médicales. Le ministre de l'instruction publique, questionné au sujet des expériences de M. Pasteur, ne croit pas le moment venu pour les appliquer en Allemagne. La question n'est pas d'ailleurs aussi importante pour la Prusse, où on combat efficacement la rage au moyen de la muselière.

La commission de Reichstag a rejeté le projet de monopole sur l'alcool.

Crise monétaire en Espagne.

Une crise monétaire menace la péninsule, par suite de la dépréciation de la monnaie d'or et de la surabondance de la monnaie d'argent.

El *Correo* dit que la banque d'Espagne ne devrait pas frapper de nouvelles pièces d'argent.

Bourg-Madame, 17 mars.

La situation en Andorre est relativement calme. On assure que l'évêque de la Seo d'Urgel aurait demandé des secours au gouvernement espagnol et que celui-ci a refusé.

mes matelots qui a été blessé dans une rixe.

— Ah ! all right !
L'exclamation traicionnelle enleva le poids qui pesait sur la poitrine du marin.

L'officier dit :
— En avant !

Puis, se retournant, il fit un signe amical au lieutenant Saint-Denis, en criant :
— Au revoir, camarade !

Alors seulement Saint-Denis comprit que son costume d'officier fédéral, excellent pour pénétrer à la Maison-Blanche, aurait pu être, au dehors un danger pour lui. Comment, en effet aurait-il pu expliquer sa présence avec les matelots belges ? Heureusement que la neige tombait froide et glacée. L'escouade avait aussi hâte de rentrer en ville ou au camp que le commodore Noir de revenir à bord de son vaisseau.

Ils arrivèrent au fleuve sans autre rencontre mauvaise. La route était déserte. Ils obliquèrent un peu vers la gauche. A la place convenue, maître Hippocrate attendait avec un canot. Ils y prirent tous place, et le canot s'éloigna de la rive.

Devant Washington, le Potomac est large comme deux ou trois fois la Seine à Paris. C'était donc une véritable traversée, et traversée dangereuse, au milieu des glaçons entraînés par un courant rapide. Le vent du nord s'était levé et augmentait encore le péril. Un matelot, debout à l'avant, écartait avec un énorme croc de fer ces glaçons qui auraient pu, dans un choc imprévu, fendre le canot en deux. Le commodore Noir se tourna et jeta un coup d'œil sur la rive. A travers la brume épaisse et le rideau blanc des flocons de neige on voyait poindre des lumières

errantes. C'était les lanternes des douaniers, assez rares, du reste, à cette époque, car ils avaient presque tous été enrôlés dans l'armée active.

Enfin, ils mirent le pied sur le *Simoun*. Aux heures graves, tout se fait avec une prodigieuse rapidité sur les bâtiments de guerre. Les deux chaînes de fer soulevèrent le canot, qui fut bientôt lié à son cabestan. Puis le *Simoun* commença à suivre le courant, en s'aidant un peu de la vapeur. Les matelots ignoraient quel était leur prisonnier. Mais l'aurait-ils su, cela n'aurait rien ajouté à leur vigilance.

Le commodore Noir fit descendre son captif toujours lié et bâillonné dans sa propre cabine ; il fallait encore que son vaisseau passât à la visite avant d'en avoir fini avec les formalités. A l'arrivée, elles étaient peu importantes ; mais sans doute qu'au départ les douaniers ne se contenteraient pas aussi aisément. Aussi ne voulut-il pas rendre au prisonnier la liberté de ses membres et de sa parole.

A la porte de la cabine il plaça un matelot le revolver au poing, avec ordre de brûler la cervelle du captif s'il parvenait soit à rompre ses liens, soit à ôter son bâillon.

A un mille à peu près du point de départ parut le bâtiment de visite encre au milieu du fleuve. Certes, le *Simoun* aurait pu aisément le fendre d'un coup de son terrible éperon ; mais le commodore Noir ne voulait user de la force qu'à la dernière extrémité. Il fallait avant tout n'éveiller aucun soupçon sur l'identité de ce fameux *Roi-Léopold*, qui avait un aspect si bénin. Mais ils jouaient de bonheur cette nuit-là. On se contenta de visiter la cale remplie de céréales. Les pa-

CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE

La question de la viande

Monsieur le rédacteur,
L'article que vous avez consacré dans votre dernier numéro au prix de la viande dans notre ville, m'a inspiré l'idée de calculer approximativement le bénéfice que peut faire actuellement un boucher sur la viande qu'il nous vend.

Prenons comme exemple un bœuf du poids de 750 kil. (15 quintaux). Le boucher, en l'achetant, commence par déduire un quintal, soi-disant pour le dédommager des déchets. Il ne paye donc que 14 quintaux, ce qui, à 35 fr., prix de la dernière foire, donne 490 fr.

Le rendement ordinaire d'un bœuf de boucherie, en viande propre à la consommation, est de 55 pour 100 de son poids vif. Beaucoup rendent davantage, mais adoptons ce chiffre pour être modérés. Le bœuf en question donnera donc 412 kil. de viande dont le boucher vendra au moins les trois quarts comme première qualité. A 1 fr. 60 en moyenne le kil., cela fait 659 fr. Bénéfice, 169 francs sur un seul bœuf.

Supposez que chacun des bouchers de Cahors tue seulement deux bœufs par semaine, ce qui est peu de chose, et calculez combien cela fait de bénéfice au bout de l'année, rien que sur les bœufs.

Et les veaux ? et les moutons ? nous n'en parlons pas, l'exemple ci-dessus est suffisant pour montrer comment les choses se passent.

MM. les bouchers crieront qu'ils ont beaucoup de frais, loyer, patente, etc. Mais remarquez bien que j'ai parlé de la viande seulement, laissant de côté le cuir, le soif, le sang, enfin tous les produits accessoires, qui se vendent, et fort bien, car tout est utilisé dans un bœuf qu'on abat.

Et si encore l'acheteur avait juste le poids

piers du capitaine étaient en règle. Le *Simoun* continua de suivre le courant doublant de vapeur et emportant à son bord Abraham Lincoln, président des États-Unis, captif de la confédération.

LE MASQUE AU LIEU DU VISAGE

Le bâtiment de la douane n'était déjà plus visible aux regards quand le commodore Noir, accompagné de son second, descendit dans la carène. Le matelot se tenait solide à son poste. C'était un rude enfant de la Bretagne, « cette terre de granite recouverte de chênes », et à son œil assuré on devinait qu'il n'aurait pas hésité un moment à obéir.

— Remonte sur le pont, lui dit le capitaine du *Simoun*.

— Oui, mon commandant.
— Le prisonnier a-t-il bougé ?
— Non, il a gardé ses yeux fermés.
— Bien.

Pendant que le matelot s'éloignait, le commodore Noir et Saint-Denis descendirent auprès de leur captif. Ainsi que l'avait dit le matelot, Abraham Lincoln restait étendu, sans remuer, les yeux fermés, dans l'attitude d'un homme qui se courbe avec résignation sous la main de fer d'une implacable fatalité.

— Coupe les cordes ! dit le commodore Noir, pendant que lui-même ôtait de la bouche du prisonnier le bâillon qu'il y avait placé.

Le captif regarda dédaigneusement les deux marins.

— Faites ce que vous voudrez, dit-il. Mais je vous préviens que je ne répondrai à aucune de vos questions.

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

48

LES DRAMES DE CE TEMPS-CI

LA

FAMILLE CAVALIÉ

LES TEMPS DIFFICILES

I

L'ENLÈVEMENT

Pendant qu'ils portaient eux mêmes ce fardeau inestimable, on que quatre matelots les ralaient les deux marins se taisaient. Leur pensée suivait le cours de ces idées. Déjà le Potomac blanchissait à leur vue, A peine, au loin, voyait-on errer une patrouille. La neige doublait d'intensité, et il était peu probable que les veilleurs fussent bien vigilants par une pareille nuit d'hiver. Ils étaient si près du fleuve qu'ils pouvaient entendre par moments, le murmure sourd des eaux du Potomac mêlé au bruit des glaçons qui s'entre-choquaient. Tout à coup, une escouade de vingt hommes passa. Les soldats se consultèrent un instant du regard en voyant cette troupe de matelots qui emportaient un cadavre.

— Halte-là ! Qui vive ? cria leur chef.

Le commodore Noir et Saint-Denis échangèrent un coup d'œil indéfinissable. Leur proie allait-elle leur être arrachée. Le capitaine du *Simoun* s'approcha de l'officier fédéral.

— Je suis le capitaine du *Roi-Léopold*, vaisseau belge, dit-il, et je ramène à mon bord un de

de viande qu'il paye! mais les erreurs sont fréquentes, et je ne sais par quelle fatalité elles sont toujours au désavantage du consommateur. Si vous vous donnez la peine de vérifier pendant quelques jours le poids de la viande que votre bonne vous apporte du marché, vous m'en direz des nouvelles.

Nous avons un maire intelligent et homme de ressources; nous nous permettons d'attirer son attention sur ce point. S'il parvenait à mettre un terme à ces abus, il aurait bien mérité de la population cadorcienne.

Recevez, etc.

X ..

MM. Morin et Costes élèves de l'école d'infanterie, sont nommés sous-lieutenants au 7^e de ligne.

Gendarmerie. — Brieu-Lopin, maréchal des logis à St-Céré, a été nommé au grade de maréchal des logis chef à Cahors, en remplacement du maréchal des logis chef Noël, rétré.

Gaëtan (Merri), brigadier, à Labastide-Murat, a été nommé maréchal des logis, à St-Céré. Bernadou (Jean), gendarme, à Seyches (Lot-et-Garonne), a été nommé à Labastide-Murat.

Les obsèques du regretté M. Lascombes, ont eu lieu à Gourdon, lundi à 10 heures du matin, au milieu d'une affluence considérable de parents et d'amis.

Bal de charité. — Un bal paré et masqué, au bénéfice des pauvres de la ville, sera donné au Théâtre, le 28 mars prochain. Ce bal, organisé par la société musicale les *Enfants de Cahors*, promet d'être des plus brillants; l'Orphéon de Cahors doit prêter son concours à cette fête de charité; on parle aussi d'une tombola.

Ligne ferrée de Cahors à Capdenac. — Une commission composée d'ingénieurs de l'Etat et d'ingénieurs de la compagnie d'Orléans est réunie en ce moment dans notre ville. Cette commission, chargée d'inspecter la nouvelle voie ferrée en construction de Cahors à Capdenac, doit donner son avis sur l'époque où l'ouverture de la nouvelle ligne pourra avoir lieu. Ces messieurs ont surtout pour mission de vérifier l'état des tunnels.

Accident. — Une charrette, attelée de bœufs descendant l'avenue de la Gare et allait charger un chargement de plâtre à la gare aux marchandises; le conducteur, un brave paysan, était assis sur le devant de son véhicule. Arrive une charrette en sens contraire, qui accroche la première et renverse le conducteur si malheureusement qu'une roue lui passe sur la tête. Les témoins de l'accident s'empressent autour de celui qu'on pense n'être plus qu'un cadavre lorsque, à la stupéfaction générale, l'homme se relève et, après avoir avalé un cordial, continue sa route n'ayant sur le crâne que quelques égratignures sans importance.

Chevaux emportés. — Dimanche, vers 6 heures 1/2 environ, la voiture de M. Cangardel, banquier, attelée de 2 chevaux stationnait dans la rue du Lycée; le nommé

Benay, cocher, descendu de voiture, tenait les animaux par la bride lorsque ces derniers, effrayés par les chants de quelques jeunes gens qui revenaient de la pêche, se sont emportés et ont renversé le sieur Benay, lequel a été contusionné assez grièvement. Les chevaux, après avoir brisé la voiture, ont pu être arrêtés non loin de là et reconduits chez M. Cangardel.

Le bureau de poste créé à Bétaille et qui vient d'être mis en activité desservira les communes de Bétaille et de Carennac.

Les correspondances à destination des communes dont il s'agit devront, dans le libellé de l'adresse, porter comme indication de l'établissement de poste celle du nouveau bureau sus-indiqué.

Acte louable. — Lundi soir, vers 5 heures 1/2, le jeune Raymond Coudine, Pierre, âgé de 14 ans, demeurant chez son père, maître d'hôtel et voiturier rue du Lycée, a remis au commissaire de police un portefeuille contenant 3 billets de banque de 100 fr. qu'un voyageur avait laissé dans la voiture qui l'avait conduit à la gare

Un bracelet d'une certaine valeur a été trouvé sur la voie publique par le sieur Couderc, Pierre, demeurant à Maxou.

Le propriétaire peut le réclamer à M. Couderc, Joseph, facteur des messageries à Cahors.

DÉPÔT D'ÉTALONS DE VILLENEUVE-SUR-LOT Monte de 1886, composition des stations dans le département du Lot.

Arrondissement de Cahors

Cahors. — *Chignac*, pur sang arabe; *Dagon*, demi-sang; *Vermillon*, demi-sang. Poy-l'Evêque. — *Astrolabe*, demi-sang arabe; *Etudiant*, demi-sang.

Arrondissement de Figeac

Figeac. — *Undô*, demi-sang; *Roquefort*, demi-sang; *Pudding*, demi-sang.

Arrondissement de Gourdon

Gramat. — *Ad Homgatz*, pur sang arabe; *El-Naceri*, pur sang; *Endymion*, pur sang; *Fondango*, pur sang arabe; *Alouf*, demi-sang; *Cartel*, demi-sang.

La monte aura lieu du 1^{er} mars au 30 juin. Le prix du saut est fixé à 6 francs.

Ecole d'Arts et Métiers d'Aix. — Les jeunes gens qui désirent se présenter comme candidats à l'école d'Arts et Métiers d'Aix, sont prévenus qu'ils peuvent se faire inscrire dès à présent à la Préfecture.

La liste d'inscription sera close le 30 avril prochain, à 4 heures 1/2 du soir, terme de rigueur.

Les candidats peuvent prendre connaissance à la Préfecture et dans chaque sous-préfecture du nouveau programme des connaissances exigées pour l'admission à ladite école.

Suicide d'un soldat au 11^e de ligne à Montauban. Mardi à huit heures, le soldat Desrieux, né à Annonay (Ardèche), venait du tir au stand avec ses camarades; il avait tiré comme eux, et rien ne faisait prévoir son terrible dessein.

dant fixement les deux jeunes gens. La fatalité m'aurait-elle joué à ce point que j'aie sauvé l'homme que j'exécrais, l'homme que je maudissais!

— Mais qui êtes-vous? — Je suis... je suis Brutus! — Wilkes Booth, — on l'a reconnu, — se jeta à bas du lit de repos où on l'avait étendu.

— Pourquoi m'ont-ils pris pour lui? murmura-t-il. Pourquoi se sont-ils trompés dans leur œuvre?

Une glace pendue au fond de la cabine reflétait les traits du tragédien. Il resta l'œil fixe, la main étendue, dans l'attitude d'une statue:

— Lui! encore lui! toujours lui! dit-il.

Il courba le front.

— Je le vois partout... Ah! je comprends! s'écria violemment Booth en se précipitant vers la table de toilette que, comme tous les marins, le commodore Noir avait dans sa cabine.

Il versa de l'eau dans une cuvette et y baigna sa tête, trempée de sueur. Au même instant, les couleurs dont elle était peinte s'effacèrent, et la touffe de poils roussâtres se détacha du menton.

Saint-Denis et le capitaine du Simoun, commençaient à s'expliquer pourquoi et comment il leur avait été permis de commettre une pareille erreur. Seulement tout restait trouble et obscur pour eux dans cette aventure. Comment Booth, — ils l'avaient aussitôt reconnu, eux aussi, — s'était-il trouvé dans le cabinet de travail d'Abraham Lincoln? Comment s'était-il fait la tête du président des Etats-Unis de telle façon que la ressemblance devait être aussi complète?...

Le tragédien paraissait plus calme, il avait pris son visage dans ses mains, comme pour empêcher

Aussitôt arrivé il prit deux fusils, et monta dans la chambre n° 61, située aux combles; Desrieux s'y enferma et maintint le loquet de la porte au moyen d'un morceau de bois. Puis il attacha les deux gachettes avec un lacet de gètré; cela fait, le malheureux mit un morceau de bois sur le lacet, plaça le front sur les deux canons et avec son pied pressa les deux détentes.

Les coups partirent simultanément. Tout le crâne a été enlevé; des fragments de cervelle étaient collés au plafond.

Des lambeaux de chair étaient également fixés sur les quatre murs.

La solde. — D'après le projet soumis au Parlement par le général Boulanger, voici quelle va être la solde nette et par jour, dans les différents grades et dans toutes les armes, corps ou services:

Maréchal de France, 79 fr. 50.
Général de division, 62 fr. 40.
Général de brigade, 34 fr. 90.
Colonel, 24 fr.
Lieutenant-colonel, 19 fr. 70.
Chef de bataillon, d'escadron ou major, 16 fr. 60.
Capitaine de 1^{re} classe, 10 fr.
Capitaine de 2^e classe, 9 fr.
Lieutenant de 1^{re} classe, 8 fr.
Lieutenant de 2^e classe, 7 fr. 50.
Sous-lieutenant, 7 fr.
Officier-élève, 6 fr. 50.

Concours d'admission au Prytanée militaire de la Flèche en 1886. — Avis. — L'instruction pour l'admission au Prytanée militaire de la Flèche en 1886, est déposée à la préfecture (3^e division), et aux sous-préfectures où il en sera donné communication, sans déplacement, aux personnes qui en feront la demande.

Les familles devront faire inscrire leurs enfants du 1^{er} au 31 mai à la préfecture du département où elles résident et les présenter le 5 juillet, à 7 heures du matin, devant la commission chargée de leur faire subir les épreuves indiquées par ladite instruction.

Les demandes de places gratuites doivent être déposées à la préfecture avant le 31 mai.

La chasse. — Une question qui intéresse vivement les chasseurs vient d'être tranchée par le conseil d'Etat.

La haute assemblée a annulé, tout récemment, l'arrêté d'un maire portant interdiction permanente d'entrer dans les vignes situées sur le territoire de sa commune.

L'interdiction ne peut être appliquée qu'autant que les vignes sont encore pourvues de leurs récoltes.

Après la vendange et le grappillage, les chasseurs peuvent y pénétrer — à leurs risques et périls.

Autant que possible, lorsque vous choisissez un chapeau, prenez-en un dont la bande soit blanche; la coloration des autres est obtenue le plupart du temps à l'aide de couleurs d'aniline qui sont absorbées par la peau et dont le moindre inconvénient est de déterminer de violentes migraines et des boutons dont la guérison est difficile.

la folie de le gagner. Et, en effet, Booth sentait le calme lui revenir. Il raisonnait, mais il avait peur que son exaltation le reprit et l'entraîna à un nouvel égarement.

— Cet homme... je le bais! dit-il. Tenez! voilà ce que je gardais pour lui!

En parlant ainsi, il tira de sa poche le long couteau damasquiné, qu'il avait pris dans le trophée pendu aux murs de sa loge.

— Je suis Brutus!... reprit-il, d'un accent amer. Brutus est devenu ridicule... Oh! ne me croyez pas fou... je vais tout vous expliquer. Ce soir, avant d'entrer en scène, je me suis fait le visage du président... C'est que j'ai dans le cerveau son image qui le brûle! Là! là! ses traits sont gravés, avec du feu... Si on m'ouvrait le crâne, on y verrait sa figure!... Et je croyais que ce peuple était digne de devenir libre! je croyais qu'il acclamait en moi l'apôtre de cette liberté promise!... Ce peuple est bête, il m'applaudissait, parce que je louais Lincoln, parce que je le célébrais... Brutus, flatteur de César! Shakespeare, comme tu la connaissais la basse et vile populace!

— Brutus a tué César... qu'il soit César...

Saint-Denis et le commodore Noir étaient encore sous le coup de la violente surprise qui s'était emparée d'eux. Ils regardaient cet homme, debout, dans une attitude superbe, les mains jetées en avant, comme s'il eût lancé une malédiction suprême à ce public qui ne l'avait pas compris.

— Oui, continua Booth, je devine ce qui s'est passé... je devine tout, et j'ai honte! Je leur disais avec enthousiasme en désignant mon ennemi: — « Qu'auriez-vous préféré: César vivant et vous mourant tous esclaves, ou César mourant et

MONOGRAPHIES QUERCYNOISES

LE CHATEAU ET LES SEIGNEURS DE CÉNEVIÈRES

(Suite).

Il avait épousé, par contrat du 29 juin 1531, Marguerite de Cardaillac, fille de Jacques de Cardaillac, baron de St-Cirq, de Cardaillac et de Toirac, sénéchal et gouverneur du Quercy, et de Jeanne de Peyre (1). Il lui fut constitué 9000 livres.

Le souvenir de Flotard et de Marguerite, s'est vaguement perpétué dans la tradition locale. En ce temps là, la haute Société se donnait rendez-vous dans les salons du château de Cénevières qui n'était plus la forteresse gothique du moyen âge, mais un palais somptueux de la Renaissance. Les lettres y étaient cultivées et les poètes de l'époque célébraient à l'envi l'esprit et les grâces de la noble châtelaine, témoin le sonnet suivant que lui dédia Olivier de Magny. (2)

« A Madame la vicomtesse de Gordon, Marguerite de Cardaillac.

Vous avez l'esprit plein d'une ardeur éternelle
Qui soutient devant vous vos pensées haustement;
Vous faites vos discours toujours profondément
Et vous fondez toujours en raison naturelle.

Vous êtes de visage et de personne belle,
Vous traitez vos enfants d'un double traitement
Dont l'un se fait au corps, l'autre à l'entendement.
Traitement plus louable en toute âme fidèle.

Entretenant quelqu'un très bien vous devisez:
Espagnol et Français et Toscan vous lisez,
Et si sçavez très bien les entendre et les lire.

C'est ce qu'en peu de temps de vous, hier, je compris.
J'espère encore en brief avoir de vos écrits
Pour comprendre le reste et vous le savoir dire ».

Flotard fit son testament, le 19 août 1551, et institua son fils Antoine héritier de tous ses biens avec clause de substitution en faveur de ses filles. Jeanne épousa Philibert de Corsan, marquis de Bérens; Anne entra en religion; Isabeau se maria avec Antoine de Blou seigneur de Laval; Melchior avec Baras de Rozet seigneur de Lagarde-en-Calvaire; Hélène avec Pierre de Saix seigneur de Polignan, la Bastide etc., dont la fille Hélène de Saix épousa François de Mirambel.

Flotard mourut, dix ans après, et fut probablement enterré, comme son père, dans l'église de St-Martin-Labouval. Marguerite ne tarda pas à le suivre dans la tombe, toutefois elle vivait encore en 1563, deux ans après la mort de son mari. (3)

Antoine de Gourdon avait choisi, très jeune, la carrière des armes dans laquelle il devait se distinguer plus encore que ses illustres prédécesseurs. Dès l'année 1540, nous le voyons inscrit avec son père sur la *Liste sans esgard de temps ni rang de quelques seigneurs et autres personnes du diocèse de Cahors dignes de mémoire.*

Il fréquenta la cour de Navarre à l'époque où Jeanne d'Albret, séduite par les nouvelles doctrines de Calvin, abandonnait la religion catholique, auss-

(1) Elle était fille d'Astorg, baron de Peyre, en Gévaudan, et de Marguerite de Brian.

(2) Ce sonnet a été publié par M. Emile Dufour, dans ses études historiques sur le Quercy.

(3) Elle fut présente, cette année-là, avec son fils Antoine, au mariage de sa fille Melchior avec Barras de Rosé. Comme témoin fut aussi présent Pierre de Rosé, prieur de St-Girons et recteur de Cénevières, ce qui prouve qu'à cette époque les seigneurs de Cénevières étaient encore catholiques.

» vous vivant tous hommes libres? Qui, dans cet-
te foule est assez bas pour vouloir l'esclavage?
» S'il en est un, qu'il parle! » Et il ont parlé!
Leurs applaudissements parlaient! Je croyais qu'ils
me criaient: « Brutus, tue César! » et ils me ré-
pondaient: « Va-t'en, Brutus! nous voulons que
César vive! »

L'exaltation, qui pendant un moment avait
quitté Wilkes Booth, flambait de nouveau dans
son regard. Une lueur fauve s'allumait dans ses
yeux.

— Ecoutez-moi, dit-il en saisissant le bras du
commodore Noir. Il faut qu'il y ait une destinée
qui le protège. J'étais parti du théâtre, aveuglé par
ma haine, fou, délirant. Les braves du public
sonnaient à mes oreilles et m'enivraient. Quand
je me suis trouvé dans la rue, j'ai couru vers la
Maison-Blanche. En chemin, j'ai rencontré des ci-
toyens; quelques-uns m'ont vu et m'ont salué. Je
croyais qu'ils saluaient le martyr: j'étais fou, vous
dis-je! Au palais, je suis entré sans qu'on m'arrê-
tât. Si j'avais eu la tête à moi, je me serais deman-
dé, en effet, pourquoi on laissait à Booth un accès
aussi facile qu'à Lincoln... Une voix dit près de
moi: — Je le croyais parti... Et je ne compris
pas. Je parvins ju-qu'à son cabinet de travail. J'el
le connaissais... J'y étais déjà venu. Oh! je m'ar-
rêtai interdit, muet, quand je fus en un pareil
lieu!...

ALBERT DELPIT.

(A suivre).

tôt après la mort de son père. Elle chercha à gagner à la réforme le jeune vicomte en qui elle reconnaissait, « esprit, noblesse et courage ». Il avoue lui-même dans une de ses lettres écrites, le 12 août 1585, même dans une de ses lettres écrites, le 12 août 1585, au roi Henri III que c'est aux exemples et aux colloques de la reine de Navarre qu'il doit sa conversion au calvinisme. Il dit aussi dans la même lettre : « Quoiqu'il soit bien vrai que l'hôte qui a toujours porté cuirasse et casque et jamais toque ne doit pas être grand clerc en doctrine de religion, toutes fois, sur les troubles qu'elle meut avec-ques deux curés les plus lettrés de mes terres, je lus le livre que la religion romaine garde de tout temps et dit estre l'Ecriture sainte ». Il discuta dit-il, pendant deux ans soit avec ces deux prêtres, soit avec d'autres personnages et finalement se laissa gagner par Théodore de Bèze avec qui Jeanne d'Albret l'avait mis en relation. Il attira même dans son château de Cénévières le célèbre hérésiarque qui y passa plusieurs jours, en 1565. (1) Cinq ans auparavant, Antoine de Gourdon avait pris parti pour le prince de Condé; c'est dans les rangs de son armée qu'il avait pris part à la bataille de Dreux (1562) où il avait été gravement blessé.

Quelque temps après, la reine de Navarre l'invitait à se rendre à Nérac, auprès du jeune roi, pour avoir « souvenies fois ensemble colloques de doctrine et de guerre ». La même année (1568) les vicomtes de Gourdon, de Bruniquel, de Montclar et de Paulin, de la tête de six à sept mille hommes d'infanterie et de huit à neuf cents cavaliers, tentèrent vainement de prendre Négrepelisse.

Ils se replièrent sur Montauban et allèrent faire avec succès le siège de Lautrec. L'année suivante Antoine de Gourdon mit son château de Cénévières en état de défense, puis il alla rejoindre, autour de Montauban, l'armée protestante.

Il était à Paris, à l'époque de l'odieuse massacre de la St-Barthélemy où, dit-il, « je devais estre occis sy neusse esté sauvé par un garde du duc de Guise qui avoit esté trompette à moy lequel me recela au logis de son maître trois jours comme plus coufhet (recherché) que nul autre. »

Peu de temps après, il était rentré à Montauban. Il en sortit avec vingt-cinq chevaux seulement, avec lesquels il battit près de Castelsarrazin, une brigade de Montluc commandée par Fontenille, tua quatre-vingts hommes, fit prisonnier cinquante gentilshommes et enleva la fameuse cornette noire. (2)

De son château de Cénévières et du fort de Capdenac dont il s'était rendu maître, (3) Antoine faisait sans cesse des courses dans le Quercy qui avait été placé sous son commandement, à l'assemblée de Réalmont, et, comme il était maître de Souillac, où il tenait une forte garnison, il pouvait facilement traverser les desseins d'Honoré de Savoie, en empêchant le passage de la Dordogne aux troupes que le roi envoyait au secours de ce dernier. Il enleva un jour quelques détachements au capitaine Goas, qui ne put, à la suite de cet échec, effectuer sa jonction avec Villars et fut obligé de rebrousser chemin. (4)

Le 24 août 1573, les religionnaires tinrent une nouvelle assemblée à Montauban. Le vicomte de Gourdon était du nombre des députés du Quercy et il fut l'un de ceux que l'assemblée choisit pour porter au roi les articles de ses délibérations. Ces députés rendirent compte de leur mission, le 1^{er} décembre de la même année, à l'assemblée de Milhau.

L'année suivante, nous retrouvons l'intrépide vicomte à la tête de sa petite troupe livrant, près de Thédillac, un combat meurtrier contre l'un des chefs de l'armée catholique, le sieur de Balaguier. Après ce combat qui n'eut pas de résultat décisif, il se retira à Salviac qui venait d'être pris par les protestants.

Durant les années qui précédèrent la prise de Cahors, le vicomte de Gourdon, tint la campagne, disent les chroniques du temps, avec le vicomte de Turrenne.

En 1579, il eut une entrevue, à Nérac, avec la reine mère, Catherine de Médicis et la reine de Navarre. Elles l'accueillirent d'abord avec bonté et puis le « taxèrent d'estre le boute-feu du roy de Navarre et d'avoir fait grands désordres et ruines aux catholiques. »

Il devait leur faire encore plus de mal, l'année suivante, lorsqu'il fut nommé gouverneur de Cahors par Henri IV, après la prise de cette ville. Nul plus que lui n'avait contribué à ce coup de main. « Préparez toute chose, lui écrivait de Nérac, le jeune roi, comme je feray de la mienne. En brefs jours je ne faudray de vous faire assavoir quand pourra me rendre chez vous à Sennevières en estat d'exploiter. Là nous résoudrons la manière, les moyens d'attaquer cette dite ville. »

Chemin de fer d'Orléans.

La Compagnie du chemin de fer d'Orléans a l'honneur d'informer le public qu'à l'occasion de la foire qui aura lieu à Montauban, le vendredi 19 mars courant, elle fera le même jour un train spécial entre Caussade et Montauban, qui passera aux stations situées entre ces deux points aux heures ci-après :

Caussade, départ à	9 h. 20 matin.
Réalville, —	9 h. 34 —
Albias, —	9 h. 45 —
Fonneuve, —	9 h. 56 —
Montauban (Villeb.) arrivée	10 h. 14 —

Patrons et employés. — Un point de jurisprudence qui intéresse particulièrement tous les patrons d'établissements vient d'être consacré par la Chambre correctionnelle de la cour de Paris :

Il s'agit de savoir si les patrons sont responsables à l'égard de la régie, des contraventions commises par leurs employés.

La décision que vient de prendre la cour de Paris, confirmant un jugement de première instance, établit que c'est l'employé seul qui est l'auteur d'un acte délictueux que le parquet doit poursuivre, et qui peut être condamné, et non le patron de la maison où le fait s'est produit, comme cela arrivait dans le passé.

Dans l'espèce, il était question de cigares de contrebande vendus par un garçon de café à un consommateur.

Les comètes de l'année. — L'année 1886 verra probablement quatre comètes, ce qui a été le nombre moyen depuis trente ans.

L'une d'elles, découverte par M. Fabry, à l'Observatoire de Paris, est déjà sur l'horizon. D'après ce que dit M. Weiss, directeur de l'Observatoire de Vienne, l'éclat de l'astre, encore très faible, offrira un magnifique spectacle vers le 15 mai ; il se montrera dans la région circumpolaire.

Concert des Enfants de Cahors.
(à 8 h. 1/2, Place d'Armes).

PROGRAMME DU SAMEDI 20 MARS 1886.	
L'Etendard (allégo militaire)	Tilliard.
La Roche Vineuse (fantaisie)	Bléger.
Les Porcherons (fantaisie)	Grisar.
Le Barbier de Séville (fragments)	Rossini.
Fra-Diavolo (fantaisie)	Auber.
Le Chant des Fleurs (valse)	Bléger.

Bibliographie

LE MONDE ILLUSTRÉ, Sommaire du numéro du 13 mars 1886. — Texte : Courrier de Paris, par Pierre Véron. — « Trente ans de Paris, » par Alphonse Daudet. — Nos gravures : La grève de Décazeville ; Le traité de Madagascar ; Le carnaval ; La question des princes devant la Chambre ; Huitième exposition de la Société d'aquarellistes français, par Olivier Merson. — Revue anecdotique, par Lorédan Larchey. — Théâtres, par André Monsélet. — Chronique musicale, par Albert de Lasalle. — Echees. — Récréations de la famille. — Gravures : La grève de Décazeville. — Trente ans de Paris. — La Neige, fusain de M. Léon Lhermitte. — Madagascar. — Le carnaval à Paris. — La quinzaine politique. — Echees. — Rébus. — Bureaux 43, Quai Voltaire, à Paris.

La librairie Félix Alean, met en vente aujourd'hui, la 2^e série à 0 fr. 50, de l'**Histoire illustrée du second Empire**, par TAXILE DELORD. L'auteur y raconte la tentative avortée de Strasbourg et le départ de Napoléon pour l'Amérique, qu'il quitte, malgré la parole donnée, pour aller échouer aussi pitoyablement dans sa deuxième tentative de Boulogne.

L'incarcération du prince Louis au château de Ham et son évvasion, terminent cette 2^e série, richement illustrée.

Le Nouveau Dictionnaire de Bescherelle. Une publication qui va certainement attirer l'attention générale est celle du **Nouveau Dictionnaire de Bescherelle**, dont la maison Garnier frères nous annonce aujourd'hui la mise en vente par livraisons. Huit années ont été employées à la refonte de l'ancien Dictionnaire de Bescherelle, et cette refonte est, nous assure-t-on, aussi satisfaisante et aussi complète que possible. Nous entre-tendrons nos lecteurs, dans un prochain numéro, des améliorations contenues dans cette nouvelle édition d'un ouvrage depuis longtemps célèbre.

La 52^e série de l'Allemagne illustrée vient d'être mise en vente par les éditeurs Jules Rouff et C^o.

L'auteur y achève l'étude du Royaume de Bavière et commence celle du royaume de Saxe.

Outre une carte du royaume de Saxe, quatre gravures ornent le texte : des vues de la Kaiserslantern, de la grande rue à Munch, de la résidence à Wurzburg, de la citadelle de Manenberg.

INJECTION BROU
ZINCO SATURNINE 40 ANS DE SUCCÈS
La seule guérissant, sans lui rien adjoindre, les écoulements anciens ou récents.
Expédition franco contre mandat-poste. — Prix : 5 fr., la flacon.
J. FERRÉ, Ph^o, 102, rue Richelieu, PARIS

Etude de M^e Scipion DELBREIL, licencié en droit, avoué à Cahors.

EXTRAIT DE Saisie immobilière

Adjudication fixée au DIX-SEPT avril prochain.

Suivant procès-verbaux de Daubanes, huissier, à Cahors, en date des cinq septembre et quatre janvier derniers, enregistrés, dénoncés et transcrits, ainsi que les exploits de dénonciation au bureau des hypothèques de Cahors, les vingt-neuf septembre et seize janvier derniers, volumes 102 et 104, numéros 9, 10, 20 et 21.

Il a été procédé à la requête de M. Pierre Bertrand père, négociant, habitant et domicilié de la ville de Cahors.

Lequel a constitué pour son avoué, M^e Scipion Delbreil, avoué, près le tribunal civil de Cahors, y demeurant Cour de la Chartrade, n^o 10, sur la tête et au préjudice de : 1^o Arnaud Conquet, propriétaire, au lieu de Caussade, commune de l'Hospitalet ; 2^o Jean Conquet, maçon ; 3^o Anne Conquet, et du sieur Antoine Bonhomme, son mari, ces trois derniers domiciliés de Laroque-des-Arcs ; 4^o Marie Conquet, et du sieur Vislard, son mari, employé d'octroi, domiciliés de la ville de Cahors, tous pris en qualité d'héritiers de feu Jean Conquet père, à la saisie réelle des biens ci-après désignés :

Biens saisis et à vendre :

1^o Une vigne, située au lieu dit Pézet, formant le numéro 321, section A du plan cadastral de la commune de l'Hospitalet, d'une contenance approximative de quatre-vingt-treize ares, deuxième, troisième et cinquième classes, d'un revenu de dix francs ;

2^o Une maison, située audit lieu de Pézet, comprise sous le numéro 323, section A du plan cadastral de ladite commune de l'Hospitalet ; elle se compose d'un seul étage, elle est à deux tombants d'eau et recouverte en tuiles canal. Deux portes d'entrées se trouvent au sud ainsi qu'une fenêtre, deux autres fenêtres l'éclairaient au nord ; une cave ou cellier se trouve au sud, sur le coin et à l'est se trouve un pigeonnier faisant corps à la maison ; attendant le pigeonnier se trouve un four à un seul tombant d'eau recouvert en tuile canal. Elle est portée à la matrice cadastrale pour un revenu de huit francs, septième classe ;

3^o Le sol de cette maison, situé au lieu dit Pézet, sous le numéro 323, section A du plan cadastral de ladite commune de l'Hospitalet, d'une contenance approximative de un are, trente centiares, première classe, d'un revenu de soixante-dix-sept centimes ; sur ce patus a été construite une grange à deux tombants d'eau, recouverte en tuile canal, avec un portail à deux ouvrants à l'ouest ; du même côté se trouve une étable avec un portail à deux ouvrants, recouverte en tuile canal et au nord se trouve aussi un autre portail à deux ouvrants ;

4^o Une terre, située au lieu dit Pézet, formant partie du numéro 303, section A du plan cadastral de ladite commune de l'Hospitalet, d'une contenance approximative de deux hectares, onze ares, cinquante-centiares, première, deuxième, troisième, quatrième et cinquième classes, d'un revenu de trente-quatre francs, quinze centimes ;

5^o Un pré, sis audit lieu de Pézet, formant partie du numéro 322, section A du plan cadastral de ladite commune de l'Hospitalet, d'une contenance approximative de trente-sept ares, quatre-vingt-deux centiares, troisième et quatrième classes, d'un revenu de dix francs cinquante six centimes ;

6^o Une terre, située au lieu dit Grabias, formant le numéro 205, section A du plan cadastral de ladite commune de l'Hospitalet, d'une contenance approximative de un hectare, douze ares, soixante-dix centiares, deuxième classe, d'un revenu de quinze francs trente-cinq centimes ;

7^o Une vigne, située audit lieu de Grabias, formant le numéro 206, section A du plan cadastral de ladite commune de l'Hospitalet, d'une contenance approximative de soixante-un ares, soixante-dix centiares, deuxième, troisième et quatrième classes, d'un revenu de quatre francs quatre-vingt-quatorze centimes ;

8^o Une vigne, située au lieu dit Grimal, formant le numéro 227, section A du plan cadastral de ladite commune de l'Hospitalet, d'une contenance approximative de un hectare, trois ares, vingt centiares, troisième classe, d'un revenu de huit francs vingt-six centimes ;

9^o Une terre, sise audit lieu de Grimal, formant le numéro 232, section A du plan cadastral de ladite commune de l'Hospitalet, d'une contenance approximative de soixante-treize ares, soixante centiares, deuxième et troisième classes, d'un revenu de quatorze francs vingt centimes ;

10^o Un Pré, situé au lieu dit le Roussel, formant le numéro 312, section E du plan cadastral de la commune du Montat, d'une contenance approximative de vingt-un ares, cinquante centiares, cinquième classe, d'un revenu de trois francs quarante-quatre centimes ;

11^o Un bois, situé au lieu dit le Roussel, formant le numéro 343, section E du plan cadastral de ladite commune du Montat, d'une contenance approximative de un hectare, quarante-huit ares, quatre-vingt-quatorze centiares, deuxième et troisième classes, d'un revenu de huit francs quarante-six centimes ;

12^o Une terre, située au lieu dit le Roussel, formant le numéro 344, section E du plan cadastral de ladite commune du Montat, d'une contenance approximative de soixante-dix-sept ares, quatre-vingt centiares, troisième, quatrième et cinquième classes, d'un revenu de onze francs un centime.

Tous ces biens sont situés dans l'arrondissement de Cahors.

Ils sont portés savoir : les articles 1, 2, 3, 4, 5, 10, 11 et 12 du présent placard sur la tête de Jean Conquet père ; et les articles 6, 7, 8 et 9 sur celle d'Arnaud Conquet fils aîné.

Les cahiers des charges dressés pour parvenir à

la vente des biens ci-dessus décrits, ont été déposés au greffe du tribunal civil de Cahors, où chacun peut en prendre communication.

La publication en a été faite à l'audience des 21 novembre et 13 mars derniers, et l'adjudication desdits biens a été continuée au dix-sept avril prochain.

En conséquence l'adjudication des biens saisis aura lieu le **dix-sept avril prochain**, jour de samedi, à l'heure de midi, à l'audience des Criées du tribunal civil de Cahors, au palais de justice de cette ville.

Elle sera faite en trois lots composés comme suit : Le premier lot des articles 1, 2, 3, 4 et 5 du présent placard sur la mise à prix de dix fr. ci. . . 40 fr. Le deuxième lot des articles 6, 7, 8 et 9 dudit placard sur la mise à prix de dix francs, ci. . . 40 fr. Le troisième lot des articles 10, 11 et 12 du placard sur la mise à prix de dix francs, ci. . . 40 fr.

Il est en outre déclaré à tous ceux du chef desquels il pourrait être pris inscription pour cause d'hypothèques légales, qu'ils devront requérir cette inscription avant la transcription du jugement d'adjudication sous peine de déchéance.

Pour extrait certifié véritable : Cahors, le seize mars mil huit cent quatre-vingt-six.

L'avoué poursuivant, DELBREIL.

Enregistré à Cahors, le mars mil huit cent quatre-vingt-six, F^o C^o reçu un franc quatre-vingt-huit centimes, décimes compris.

Signé : DALAT.

Avis aux Amateurs

BONS VINS DE CHAMPAGNE

Nous croyons être agréables à nos lecteurs, en leur recommandant tout particulièrement une Maison de Vins de Champagne.

Cette Maison, par suite d'opérations exceptionnellement avantageuses, expédie actuellement diverses qualités véritablement exquis, à des prix bien au-dessous de leur valeur.

Sa Carte rose est cotée, 3 fr. la bouteille. Sa Carte blanche, 3 fr. 50 — Son Vin de réserve 1878, 4 fr. 25 — Son Vin d'honneur, 5 fr. —

Avec une augmentation de 0,25 centimes par chaque deux demi-bouteilles.

La quantité disponible, environ 300,000 bouteilles, lui permet de donner prompt satisfaction à toutes les demandes.

Les envois sont faits franco d'emballage. Adresser les commandes à M. LAPORTE, rue du Lycée, 34, Cahors.

AUX OUVRIERS SOUFFRANTS !..

Ne vous laissez pas saisir par les rhumes, les catarrhes, les bronchites ; dès que vous commencez à être malade de la poitrine, n'hésitez pas, prenez immédiatement les excellentes **Pastilles BRACHAT**, à la Sève de Pin, elles vous donneront un soulagement instantané, et amèneront en peu de jours la guérison définitive.

La Sève de Pin BRACHAT, savamment associée au *Lactucarium* et à la *Codéine*, est le dernier mot de la science, pour la guérison radicale, et en peu de jours, de toutes les Affections des Bronches et des Maladies de poitrine.

D^r RÉCAMIER.

La boîte, 1 fr. 50 franco contre mandat ou contre 10 timbres-poste, adressés à M. BRACHAT, pharmacien, rue Leyeire, 61, Bordeaux. Demandez les Pastilles BRACHAT dans toutes les bonnes Pharmacies.

DONNEZ DU FER à votre enfant, — disait un médecin consulté par une mère pour sa fille atteinte de pâles couleurs et d'anémie. — Mais quel fer donner à mon enfant? demanda la mère. — Le FER BRAVAIS, répondit le docteur, car c'est la préparation qui approche le plus de la forme sous laquelle le fer est contenu dans le sang, et, par suite, ses effets sont supérieurs à ceux de tous les autres ferrugineux.

Dépôt dans la plupart des Pharmacies.

HUITRES On a franco de port à domicile contre mandat de 5 francs, ou 5^o huitres extra, ou 72 huitres belles, ou 100 huitres ordinaires.

Ecrire à S. AMANIEU, Arcachon.

DANS LES PRINCIPALX MAGASINS DE LA VILLE



BOURSE. — Cours du 18 mars.

3 0/0	80 80
3 0/0 amortissable (ancien).....	83 20
3 0/0 id. 1884.....	00 00
4 1/2 0/0 ancien.....	105 75
4 1/2 0/0 1883.....	109 25

Dernier cours du 17 mars.

Actions Orléans.....	1,362 50
Actions Lyon.....	388 50
Obligations Orléans 3 0/0.....	319 00
Obligations Lombardes (jouissance janvier 1884).....	321 00

Obligations Saragosse (jouissance janvier 1884).....	327 00
--	--------

(1) C'est ce que nous apprend la 7^{me} lettre écrite par la reine de Navarre au Vicomte de Gourdon, le 18 juillet 1565. Une copie de ces lettres dont l'original n'existe plus est déposée à la bibliothèque St-Germain, à Paris.

(2) Histoire de la ville de Montauban, par Henri Lebreton.

(3) Les habitants de Capdenac le choisirent même pour gouverneur. Salvat dit qu'avant et pendant le siège de La Rochelle, il y faisait sa résidence.

(4) Lacoste, T. IV p. 216.

PÉPINIÈRES SÉGUELA

Près du Pont Valentré, à Cahors.

(20 hectares en culture d'Arbres et Vignes Américaines).

MISE EN VENTE DES RIPARIAS

Les Riparias à gros bois et à larges feuilles (Tomenteux et grands Glabres) de mes Vignobles de Cahors et de Langle, près Caillac ont été primés par la Société agricole et industrielle du Lot en 1885. Cette récompense atteste suffisamment avec quelle vigueur de résistance ces plants se comportent dans nos terrains du Lot. La greffe qui effraye tant de propriétaires y réussit très bien, même faite par des personnes inexpérimentées, lorsqu'elle est pratiquée dans de certaines conditions, que je me fais un plaisir de communiquer. Je me charge d'ailleurs du greffage des plants sur place, à l'entreprise et payable après la reprise, moyennant 0 fr. 05 par greffe réussie.

Nota. — Mon Etablissement autrefois en face l'Hospice est situé même rue, près le Pont Valentré.

DROGUERIE INDUSTRIELLE A. COUDERC

Boulevard Gambetta, 67, CAHORS

Produits chimiques pour les Sciences, les Arts et l'Industrie

Articles de Teinture et Peinture. — Couleurs en poudre et broyées, Vernis Français et Anglais.

Brosseries et Pinceaux. — Balais d'appartements, Brosses à parquets, Brosses chiendent, Brosses à harnais, Pinceaux ronds et plats liés ficelle et virole cuivre, Brosses à rechampir.

Eponges toute provenance

Ustensiles de Laboratoire, de Chimie et Physique. — Ballons, Cornues, Tubes verre toute forme, Flacons de Woolf à 2 et 3 tubulures, Fourneaux en grès à Bassines, Fourneaux à Reverberé, Entonneurs verre, Epruvettes, Verres à expériences, Lampes à alcool.

Articles Orthopédiques. — Bandages, Ceintures ventrières et hypogastriques, Suspensoirs, Bas à varices, Sondes et Bougies, Canules droites et courbes en gomme noire et rouge, Irrigateurs, Glysopommes, Injecteurs, Biberons tous système, Pulvérisateurs, Vaporisateurs.

Appareils à Eaux Gazeuses. — Lhote, Briet, Fevre. — Réparations.

Verres à Vitres ordinaires, demi-doubles, doubles

M

Me trouvant en relation directe avec les Chimistes des maisons de fabrication de produits chimiques de Paris, je me charge de faire faire à des prix modérés toutes les analyses que l'on voudra bien me confier, telles que des Engrais, des Métaux, des Minerais, des Vins, des Liqueurs, des Sirops, des Chocolats, des Farines, des Tissus, Suifs, Graisses, Huiles, Savons, Potasses, Soudes, Résines, Terres arables, etc., etc.

DÉPOT D'EAUX MINÉRALES NATURELLES
FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES

MAISON DES 100,000 PALETOTS

ROLDES & MOILIN

Maison principale à Périgueux

Draperies et nouveautés Françaises et Anglaises pour Vêtements sur mesure. — Habillements tout faits. — Confection très soignée. — Uniformes et Livrées.

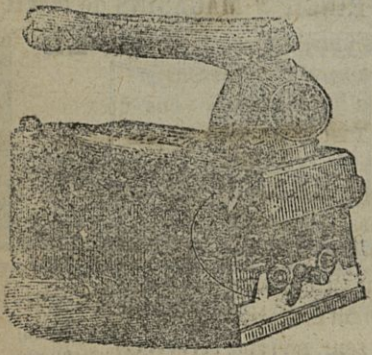
CHEMISES SUR MESURE

Gilets et Caleçons de flanelle. — Couvertures de voyage. — Vêtements de Caoutchouc. — Faux-cols. — Cravates, etc., etc.

PRIX MODÉRÉS. — TRAVAIL IRRÉPROCHABLE

M. Victor PIZANY, premier coupeur, intéressé Gérant de la Maison

Nota. — Pour cause d'agrandissement les magasins et ateliers situés rue de la Liberté n° 11 sont transportés boulevard Gambetta 32 (En face la Mairie).



NOUVEAU FER A REPASSER SE CHAUFFANT SEUL INDISPENSABLE

A tous les Ménages, aux Repasseuses, Couturières, Lingères, Confectionneurs, Tailleurs, Apieceurs, etc.

POSSÉDANT LES AVANTAGES SUIVANTS :

Économie, Propreté, Salubrité

Se vend chez **JEAN LARRIVE, Fils aîné**
16, RUE DE LA LIBERTÉ, CAHORS

Nouvelles machines à coudre supérieures à toutes les autres, garanties dix ans sur facture, à main et à pédale, depuis 50 fr. Navettes sans enfilage brevetées. Fils, Soies, Aiguilles, Huile de première qualité. Pièces de rechange et Réparations,

Bretelles américaines hygiéniques. — Timbres caoutchouc. — Brillant oriental pour parquets. — Teinture des familles. — Nouveau cirage Persan, sans brosses, imperméable à l'eau.

AVIS

M. SALINIÉ, ancien maître d'hôtel, 7, rue St-Maurice, Cahors, à l'honneur de prévenir le public, qu'il vient d'avoir la représentation d'un des plus grands domaines de l'Hérault, pour les **Plants Américains** de toutes les variétés et choix, qu'il pourra fournir promptement à des prix très avantageux et garantir les espèces.

ON désire acheter dix hectolitres **Vin rouge** naturel, à 9° alcool, remis en gare Cahors ou Montauban, au 1^{er} avril. — Adresser un échantillon (pas moins d'un litre), franco avec prix, à M. VINO, Hôtel Palais National, Cahors.

PLANTS AMÉRICAINS SORTANT DES PROPRIÉTÉS

J. COMBETTE,
DE FRONTIGNAN

le mille.

Jacquez fructifères racinés, à 90 fr.

Jacquez fructifères en bout., à 20 fr.

Riparias Fabre, tomenteux : — Géant en racinés, à 80 fr.

Riparias en boutures, à 20 fr.

Ces PLANTS sont garantis sur facture.

S'adresser à M. CAYREL, représentant à CAHORS, rue Fénelon, n° 12.

GUÉRISON CERTAINE ET RADICALE
DE TOUTES LES
Affections de la Peau
DARTRES, ECZÉMAS,
Psoriasis, Acné, etc.,
des PLAIES et
ULCÈRES VARIQUEUX
considérés comme incurables
par les Princes de la Science
Le traitement ne dérange
nullement du travail; il est à
la portée des petites bourses,
et, dès le deuxième jour, il pro-
duit une amélioration sensible.
S'adresser à M. LENOIRMAND,
MÉDECIN SPÉCIALISTE
41, rue St-Louis, à MELON (S.-et-M.).
CONSULTATIONS GRATUITES
par Correspondance

ÉVITER
LES
CONTREFAÇONS
CHOCOLAT-MENIER
EXIGER
LE VÉRITABLE
NOM

L'ATLAS NATIONAL
Par F. DE LA BRUGÈRE, membre de la Société de Géographie, membre du conseil de la Société de Géographie de Paris, lauréat des Sociétés savantes, etc., etc.
NOUVELLE ÉDITION MISE À JOUR, récompensée aux Expositions universelles ET CONTENANT LA GÉOGRAPHIE DE LA FRANCE ET DE SES COLONIES
Histoire, commerce, industrie, agriculture, chimie, etc., géographie physique, politique, économique, militaire, etc.
425 CARTES COLORIÉES, dont les départements, les Colonies et les PLANS EN CHROMO des grandes villes de France.
L'ouvrage complet en 125 liv. à 15 cent.
ou en 35 séries à 75 centimes
ne reviendra qu'à 18 fr. 75
AVEC 425 CARTES COLORIÉES
La 1^{re} liv. à 15 c. contenant la grande carte des chemins de fer, en 10 couleurs, est en vente chez tous les Libraires
et un spécimen gratis à HARVARD, éditeur, 78, Bd St-Michel, Paris, ou adresser, 75 cent. timb. pour recevoir la 1^{re} série

A VENDRE
Une grande MAISON, sis à Figeac, avec cour et vaste jardin, ainsi que l'Établissement des bains y annexé.
Facilités pour le paiement. S'adresser au bureau du Journal.

AVIS
Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste.

Le propriétaire-gérant, Layrou.

GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS A PRIX FIXE

Le système de vendre tout à bon marché et entièrement de confiance est absolu dans la maison.

Maison de Confiance

PONTIÉ

Tout article qui a cessé de plaire est échangé ou remboursé, au gré de l'acheteur.

Jacques FONTÈS Successeur

Boulevard Gambetta et rue Fénelon. — CAHORS

Nouveautés pour Robes, Confections pour Dames et Enfants, Soieries en tous genres, Velours, Fourrures, Manchons, Spécialité d'articles pour deuil, Tissus et Châles, Nouveautés pour Hommes, Draperies en tous genres, Gilets fantaisie, Cravates, Flanelles de santé, Toiles en tous genres, Linges de table, Etoffes pour ameublements, Tapis d'appartements et pour Eglises, Couvertures, Mouselines, Rideaux, Spécialité pour Corbeilles de Mariages, Châles, Cachemire des Indes et de France, etc. — Envoi d'échantillons sur demande. — Expédition franco de port pour tout achat au-dessus de 20 francs.

Nota. — L'honorable Maison PONTIÉ est connue très avantageusement dans tout le département pour traiter les affaires de confiance.

JACQUES FONTÈS, son successeur, ayant des rapports directs avec les premières fabriques de France et de l'Étranger, continuera à Cahors, à offrir au moins les mêmes avantages que les grandes maisons de Paris.

SE DÉFIER DES IMITATIONS ET CONTREFAÇONS

Jugement du Tribunal civil de la Seine du 8 mai 1875.

LA VELOUTINE
EST UNE
Poudre de Riz spéciale préparée au Bismuth
PAR CONSEQUENT D'UNE ACTION SALUTAIRE SUR LA PEAU
Elle est adhérente et invisible, aussi donne-t-elle au teint une fraîcheur naturelle.
PARIS — Ch. FAY, Inventeur — 9, rue de la Paix

LIQUEUR DITE ELIXIR DES VOSGES
Ayant obtenu la Grande
MÉDAILLE D'OR
A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS 1878
FOURGEAUD & LACOSTE
Membres de l'Académie nationale, Inventeurs et Fabricants
PÉRIGUEUX

Il est facile d'imiter. Il est difficile de créer
l'Elixir des Vosges est une liqueur SUI GENERIS
dont les Bourgeois de Sagny forment essentiellement
la base.
Il n'est pas et ne veut pas être une imitation de la
GRANDE CHARTREUSE

On demande des représentants sérieux, pouvant fournir de très bonnes références.

En vente au bureau du Journal.

Très complète, indiquant TOUS LES CHEMINS DE FER en projet, en construction ou en exploitation

CADRE DU LOT

En vente chez tous les Libraires.

En feuille, 0 fr. 75. — Sur carton, 1 fr. 25. — Sur toile avec étui chagriné 1 fr. 50.
25 c. en plus par la poste.